

Résumé de l'intervention de Mme. Imen Ben Chaabane

« Nouveautés des Normes LTE_Advanced »

Le système LTE s'est fixé plusieurs objectifs afin d'accroître les performances des réseaux précédents. Parmi ces objectifs définis par l'organisation de normalisation 3GPP (Third Generation Partnership Project), on trouve : l'augmentation du débit théorique dans le sens descendant jusqu'à 100 Mbit/s pour une largeur de bande de 20 MHz, l'augmentation du débit théorique dans le sens montant jusqu'à 50 Mbit/s pour une largeur de bande de 20 MHz, etc. L'architecture du système LTE a été aussi simplifiée et s'est restreinte à une architecture plate appelée SAE (System Architecture Evolution).

Le but de notre présentation est de présenter d'abord les bandes candidates pour cette technologie à l'échelle internationale ainsi que nationale et les nouvelles procédures d'amélioration proposées dans les nouvelles Release, d'en déceler les points forts et faibles.